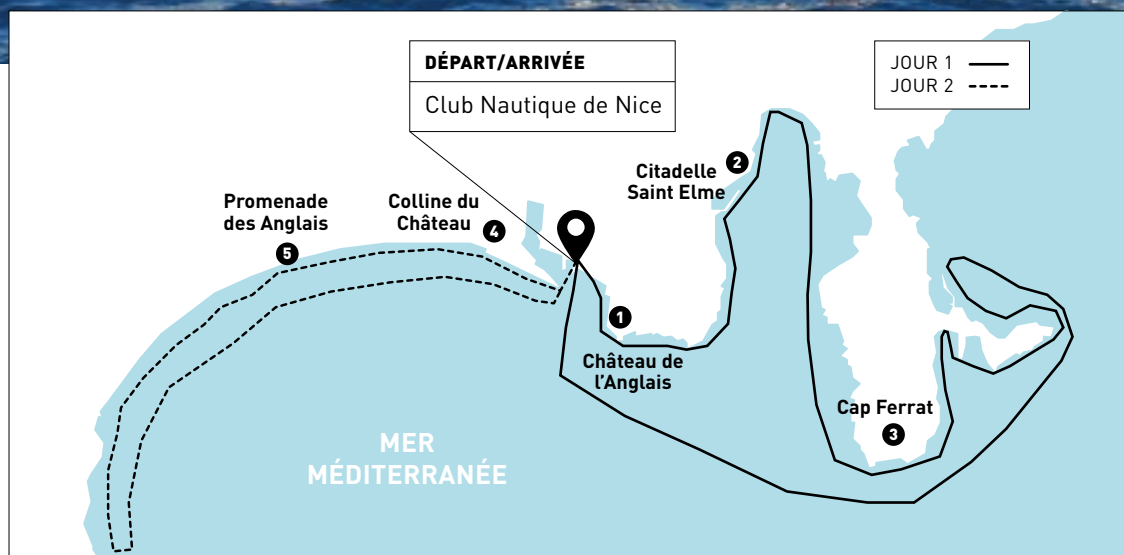


TRAVERSÉE DE LA BAIE DES ANGES



 Yole de mer à 4

€ Rameurs : 105 € sans hébergement, 3 repas
Accompagnateurs : tarifs identiques
Location de sièges : 90 sièges disponibles, 50 €

 **CLUB NAUTIQUE DE NICE**
Martine Audoire / 06 14 13 59 23
martine.audoire@gmail.com

HANDI-AVIRON
Martine Audoire / 06 14 13 59 23
martine.audoire@gmail.com

 **OFFICE DU TOURISME DE LA VILLE DE NICE**
04 92 14 46 14

Depuis maintenant plus de 20 ans, la randonnée de la Baie des Anges est le rendez-vous incontournable en décembre. Le parcours permet à tous ceux qui ne connaissent pas encore Nice de découvrir la ville sous son plus bel angle, la mer ! Et pour ceux qui la connaissent déjà, ils pourront s'émerveiller des conditions atmosphériques dont jouit la Côte d'Azur à cette époque de l'année. Les deux parcours vous permettront de découvrir le premier jour en partant vers Saint Jean Cap Ferrat, une côte plus sauvage abritant les magnifiques demeures de la Belle Epoque nichées au coeur de la belle rade de Villefranche-sur-mer. Le deuxième jour vous pourrez découvrir la célèbre Baie des Anges avec la vue sur les montagnes enneigées. Les plus courageux pourront même se baigner dans la méditerranée !

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

JOUR 1

Découverte des côtes en direction de Saint-Jean-Cap-Ferrat en passant par la rade de Villefrance 25 km aller/retour. Déjeuner et dîner au restaurant.

JOUR 2

Départ du club pour une découverte de la ville de Nice par la mer en naviguant en Baie des Anges 12 km aller/retour. Déjeuner au restaurant.